

Destination des produits

Les matériels commercialisés par DAITEM peuvent être utilisés pour contribuer à la protection et au confort d'habitations et de certains locaux professionnels dans les limites techniques et d'environnement décrites dans la documentation fournie par DAITEM et recommandées par le revendeur.

Marquage CE et Réglementation

Les produits commercialisés par DAITEM sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes qui les concernent. Le marquage CE atteste de la conformité des produits à ces directives et aux normes qui définissent les spécifications techniques à respecter.

Réseaux de communication (indisponibilité)

DAITEM rappelle à l'utilisateur que le produit qu'il a acheté est sans fil et fonctionne grâce aux réseaux de télécommunication (réseaux téléphoniques commutés publics, radios, GSM etc.) dont la disponibilité ne peut pas être garantie à 100 %.

DAITEM attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes. Dans une telle situation, indépendante de sa volonté, DAITEM confirme à l'utilisateur que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourra être engagée pour les conséquences dommageables qu'une telle situation pourrait entraîner.

Votre installateur peut vous communiquer les conditions d'application de la garantie contractuelle et du SAV qui le lie au fabricant.

Declaration of conformity to the R&TTE directives 99/5/EC

Manufacturer: ATRAL S.A., rue du Prê de l'Orme, F-38926 Crolles Cedex, France

Atral radio equipments are in conformity with the following european directives:

- R and TTE Directive 99/5/EC,
- Electromagnetic Compatibility Directive 89/336/EEC,
- Low Voltage Directive 73/23/EEC,

and the harmonised European Standards notified under these directives:

- EN 300 220-3 (Spectrum Respect),
- EN 300 683 or EN 301489-1 (EMC Conformity),
- EN 55022 and EN 55024,
- EN 60950 (Electrical Security).

These products can be used in all the EU and EEA countries and Switzerland.

Crolles, January the 14th 2003



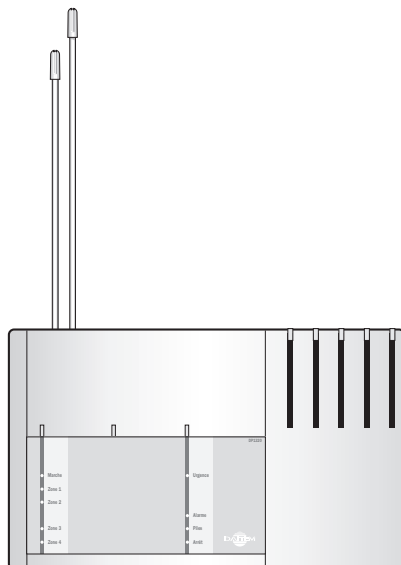
DAITEM - F - 38926 CROLLES CEDEX
Service consommateurs : 04 76 45 33 20

On a veillé à tout. Surtout à vous.

Système d'alarme avec centrale DP1320

 TwinPass®

GUIDE D'UTILISATION



On a veillé à tout. Surtout à vous.

Conseils importants

■ Votre système d'alarme est très facile à utiliser. Nous vous conseillons de le mettre en Marche chaque fois que vous quittez votre habitation, même pour peu de temps.

- Ne laissez pas votre télécommande apparente sur une table ou un buffet.
- Gardez une télécommande de secours chez vous.
- Si vous avez perdu votre télécommande, faites appel à votre installateur.

Quelques précautions à ne pas oublier :

■ Vous êtes chez vous :

- Ne laissez pas vos portes et fenêtres ouvertes inutilement.
- Maintenez fermés le portail, la porte du garage, la porte de communication entre le garage et votre habitation..

■ Vous sortez de chez vous :





- Fermez portes et fenêtres (attention aux battements dûs au vent...).
- Ne "rabattez" pas tous les volets extérieurs (signe d'absence prolongée).
- Tirez les rideaux des pièces visibles de l'extérieur (salon, chambres) et ne laissez pas d'objets précieux en évidence.
- Ne cachez pas vos clés à proximité de la porte d'entrée (pot de fleur, paillason, rebord de fenêtre, boîte aux lettres...).
- Mettez votre système d'alarme en Marche.

■ Vous allez partir en voyage :

- Veillez à ce que toutes les issues, et spécialement les plus accessibles, soient fermées.
- Faites garder votre courrier par la poste ou un voisin, évitez l'accumulation de prospectus dans votre boîte aux lettres.
- Ne mentionnez pas votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Utilisez la simulation de présence de votre commande d'alarme par téléphone.
- Mettez votre système d'alarme en Marche.

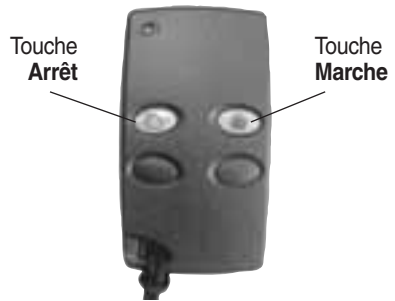
Si vous avez des remarques pour l'amélioration de nos notices et de nos produits, n'hésitez pas à les envoyer par écrit en précisant la date d'achat de votre matériel. Nous vous en remercions par avance.

Commandez votre système d'alarme...

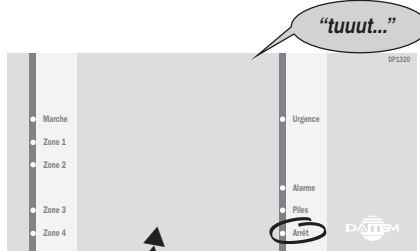
Vous pouvez commander	Les détecteurs actifs sont
la Marche  ou	 les détecteurs affectés aux zones 1, 2, 3 et 4
l'Arrêt 	 les détecteurs affectés aux zones 1, 2, 3 et 4

... avec votre télécommande

La télécommande 2 touches permet de commander la Marche ou l'Arrêt de votre système d'alarme.



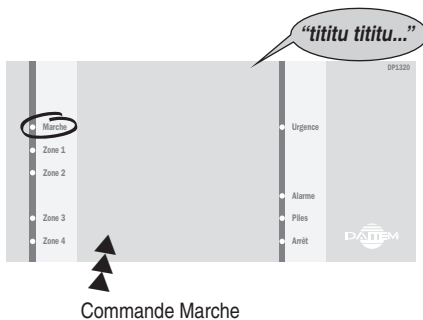
Votre centrale signale sa mise à l'arrêt



Commande Arrêt

Pour vous permettre l'arrêt de votre système d'alarme depuis l'intérieur de votre habitation (cas où la télécommande est placée à l'intérieur des zones protégées), certains détecteurs peuvent être configurés en déclenchement retardé de 20 s, c'est la temporisation d'entrée. Selon le paramétrage de votre centrale, après sollicitation d'un détecteur retardé de 20 s, la centrale peut émettre 1 bip sonore toutes les 1 s durant ces 20 s.

Votre centrale signale sa mise en marche



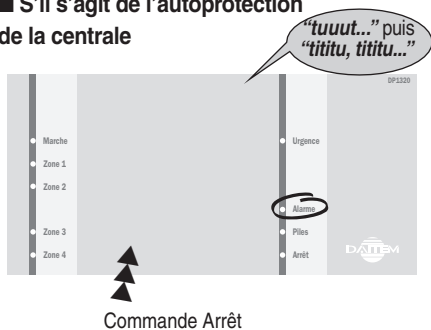
Pour vous permettre la mise en marche de votre système d'alarme, les détecteurs ne sont activés qu'après 1 mn 30 s, c'est la temporisation de sortie. La centrale signale la fin de cette temporisation de sortie par 3 bips sonores.

Selon le paramétrage de votre centrale, après la mise en marche, la centrale peut émettre 1 bip sonore toutes les 2 s durant cette temporisation de sortie.

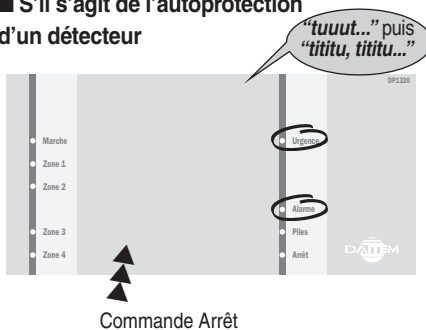
Votre centrale mémorise les alarmes...

Lors de l'Arrêt de votre système d'alarme, après le signal sonore "Liii..." habituel, si votre centrale émet 3 bips cela signifie qu'elle a mémorisé une alarme. Pour connaître l'origine de l'alarme, envoyez de nouveau la commande Arrêt et observez les voyants qui s'éclairent sur la centrale.

■ S'il s'agit de l'autoprotection de la centrale



■ S'il s'agit de l'autoprotection d'un détecteur



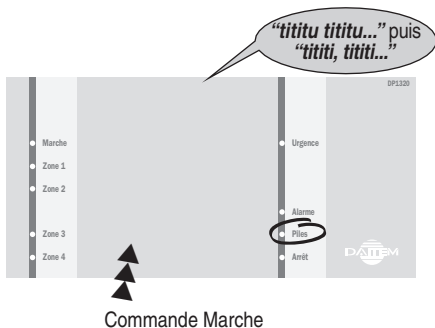
■ S'il s'agit d'une intrusion (ex. : l'origine de l'alarme est un détecteur affecté à la zone 1)



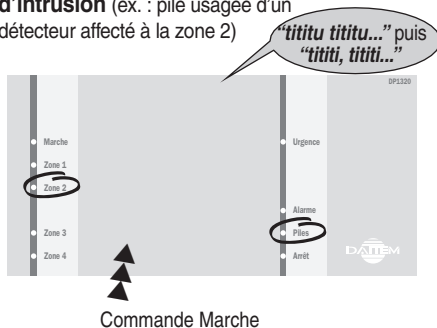
Votre centrale signale des piles usagées...

Lors de la mise en Marche de votre système d'alarme, après le signal sonore habituel ("Lilou Lilou..." ou "Lou Lou..."), si votre centrale émet 3 bips cela signifie qu'un appareil de votre système a ses piles usagées. Pour identifier l'appareil en question, envoyez de nouveau la commande Marche et observez les voyants qui s'éclairent sur la centrale.

■ S'il s'agit de la pile de la centrale



■ S'il s'agit de la pile d'un détecteur d'intrusion (ex. : pile usagée d'un détecteur affecté à la zone 2)



Réactions de votre système d'alarme en fonction du type d'alarme

Type d'alarme	Réaction de votre centrale
Intrusion	déclenchement de la sonnerie (selon paramétrage) immédiate ou retardée, pendant 1 mn 30 s
Autoprotection (ouverture, arrachement, coupure d'antenne)	déclenchement immédiat de la sonnerie pendant 1 mn 30 s

Aide-mémoire de votre système d'alarme

Indiquez ici le type et le modèle de vos détecteurs et leur emplacement dans votre habitation en fonction de la zone que vous leur avez affecté.

Type de détecteur	Modèle	Emplacement	Zone
<i>Ex. : Détecteur de mouvement</i>	<i>DP1101</i>	<i>salon</i>	Zone 1
<i>Ex. : Détecteur d'ouverture</i>	<i>DP1201</i>	<i>porte d'entrée</i>	Zone 2
			Zone 3
			Zone 4

Rappels : le nombre de détecteurs par zone n'est pas limité. Il est conseillé de répartir les détecteurs sur les 4 zones.

VOTRE CENTRALE

■ Votre paramétrage

- Déclenchement immédiat pour les détecteurs affectés aux zones 2 et 4
- ou déclenchement retardé de 20 s pour les détecteurs affectés aux zones 2 et 4
- Déclenchement de la sirène intégrée à la centrale en cas d'intrusion
- ou pas de déclenchement de la sirène intégrée à la centrale en cas d'intrusion
- Sonnerie immédiate de la sirène intégrée à la centrale en cas d'intrusion
- ou sonnerie retardée de 1 mn de la sirène intégrée à la centrale en cas d'intrusion
- Niveau normal des messages sonores émis par la centrale lors des mises en marche et à l'arrêt
- ou niveau fort des messages sonores émis par la centrale lors des mises en marche et à l'arrêt
- Autoprotection radio active
- ou autoprotection radio inactive
- Signalisation sonore de la temporisation de sortie active
- ou signalisation sonore de la temporisation de sortie inactive
- Signalisation sonore de la temporisation d'entrée active
- ou signalisation sonore de la temporisation d'entrée inactive

NB : quelque soit votre paramétrage, votre centrale réagit de la façon suivante :

- Temporisation de sortie de 1 mn 30 s après une commande de marche
- En cas d'autoprotection déclenchement immédiat de la sirène intégrée à la centrale